

# 2014

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



**Thalie Santé**  
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

1

## Edito

Rapport moral du Président  
Verbatim du Comex

2

## Compétences

Historique  
Chiffres clés des populations suivies  
Notre vision

3

## Gouvernance

Le Conseil d'administration  
La Commission de contrôle  
La Commission médico-technique

4

## Moyens & ressources

Nos effectifs et politique RH  
Notre sectorisation et nos sites

5

## Pluridisciplinarité

Le pôle médical  
Le département prévention  
Bilan chiffré  
Bilan des pôles  
Bilan des groupes de travail « risques et métiers »

6

## Nos actions sur l'ensemble du territoire

Fresque des événements  
Focus sur les partenariats  
Partenariats avec les SPSTI en région

7

## Perspectives 2025

8

## Annexes

# SOMMAIRE

01

ÉDITO

# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



**Stéphane Martin**  
Président

**Thalie Santé, né de la fusion de deux Services de Prévention et de Santé au travail, s'est constitué en 2021 et a obtenu son agrément de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités en Ile-de-France (DRIEETS) en 2022 pour les cinq prochaines années. Thalie Santé bénéficie d'une compétence géographique et un droit d'exercer en Ile-de-France qui permet notamment à notre service de suivre l'ensemble des professionnels des industries culturelles et créatives (ICC) dans tout le Grand Paris.**

L'obtention de cet agrément témoigne de la reconnaissance des pouvoirs publics de notre service à pouvoir suivre toutes les entreprises et tous les salariés des branches professionnelles des ICC. Il nous engage à mettre en œuvre des actions de prévention pertinentes pour ces secteurs.

L'année 2024 a permis la mise en place de la sectorisation prévue lors de l'agrément. Durant l'année, trois nouveaux centres de consultations et le nouveau siège de Thalie Santé ont ouvert. Nous avons donc désormais cinq sites dédiés à l'accueil de nos adhérents et publics et le siège social situé rue de Berri, Paris 8e.

## La gouvernance

La gouvernance paritaire est le reflet de ce que forment les adhérents de Thalie Santé et sa raison d'être, à savoir « le service de prévention et de santé au travail des professionnels du secteur des ICC ».

Ce sont 22 administrateurs qui œuvrent pour définir les stratégies de Thalie Santé et faire en sorte que notre service puisse accompagner au mieux les entreprises, les professionnels et les branches de la culture, des médias et de la publicité.

A cette gouvernance, s'adossent trois conseils de gestion dédiés à nos publics spécifiques.

**Le Conseil de gestion des intermittents** qui s'est réuni plusieurs fois en 2024 avec l'aide technique des équipes de Thalie Santé, qui accompagnent la négociation paritaire en cours dans la perspective de la révision de l'accord de 2009 désignant Thalie Santé comme service de prévention et de santé au travail en charge du suivi national de tous les intermittents du spectacle. Cet accord nécessite une refonte complète au regard des multiples évolutions législatives depuis sa rédaction et du nombre d'intermittents à suivre dans un contexte où il y a de moins en moins de médecins du travail. Les négociations sont toujours en cours.

”  
**Après avoir atteint les objectifs de notre feuille de route 2024, cette nouvelle année sera placée sous le signe de la qualité de service.**

**Le Conseil de gestion des pigistes**, qui a repris ses travaux en 2024, interrompus depuis 2021.

**Le Conseil de gestion des mannequins** : en 2024 un pôle dédié spécifiquement au suivi des mannequins a été mis en place avec des moyens dédiés. Depuis 2023, notre Directrice Générale, Isabelle Ecckhout, met en œuvre la stratégie et la feuille de route présentées devant les instances chaque année.

Une nouvelle organisation des équipes a vu le jour en février 2024 afin de nous permettre de poursuivre efficacement les axes stratégiques définis par le conseil d'administration.

## La définition par le conseil d'administration des grands axes stratégiques

Les axes stratégiques ont été déterminés en 2022, considérés comme essentiels pour assurer la pérennité de Thalie Santé. Depuis cette date, ces objectifs stratégiques ont été mis en œuvre de manière opérationnelle par les équipes, poursuivis en 2024 et passant par une redéfinition plus précise de ces actions.

## L'innovation au cœur des enjeux de Thalie Santé

Le projet e-thalie construit en partenariat avec Val Solutions se poursuit et pourra être opérant en 2025. Les équipes ont poursuivi leurs efforts en 2024 pour digitaliser la relation avec les salariés poly-employeurs, et notamment les intermittents du spectacle.

Les partenaires sociaux du secteur portent de leur côté la négociation qui permettra de moderniser le fonctionnement de la prévention et de la santé au travail du secteur du spectacle.

## Un redressement des finances de Thalie Santé et un développement nécessaire

Après une période extrêmement tendue à la suite du Covid, les comptes de Thalie Santé sont désormais redressés

avec, d'une part, une rationalisation des dépenses mise en œuvre depuis 2020, mais également un réajustement du montant des cotisations pour permettre à notre service de retrouver son équilibre financier.

Au-delà de sa compétence nationale pour les intermittents et les enfants du spectacle, les pigistes et les mannequins, en 2024 Thalie Santé a assuré le suivi d'environ 85 000 salariés mono-employeurs en Île-de-France, qui travaillent au sein de 4000 entreprises adhérentes.

Pour autant, il demeure toujours nécessaire de voir ces effectifs s'accroître pour atteindre le seuil critique de 100 000 salariés suivis. Au regard du nombre d'entreprises du secteur des industries culturelles et créatives dans Paris et sa petite couronne (10 000 entreprises environ), cet objectif reste tout à fait réaliste pour l'avenir en lien avec la proximité renforcée par l'aboutissement de la sectorisation. Ces développements ont permis de renforcer l'équipe de Thalie Santé, qui s'est adjointe de nouvelles compétences durant l'année 2024, en particulier en réponse à la sectorisation.

## De nouveaux défis en vue de la certification

Obligation légale depuis la réforme de 2021, les travaux de préparation de la certification se sont poursuivis durant l'année 2024, en particulier la formalisation des process et la lisibilité de nos actions vis-à-vis de nos adhérents.

C'est un enjeu majeur pour Thalie Santé qui devra apporter des gages de la qualité du service rendu et avoir mis en place l'ensemble des process pour obtenir le premier niveau de certification en 2025.

Après avoir atteint les objectifs de notre feuille de route 2024, cette nouvelle année sera placée sous le signe de la qualité de service.

Nous débutons l'année 2025 avec une nouvelle offre de service revue et remise en valeur, une clarification qui permettra à chacun de pouvoir répondre aux questions de nos adhérents et publics.



# VERBATIM ”

## DU COMEX



**Isabelle Ecckhout**  
Directrice générale

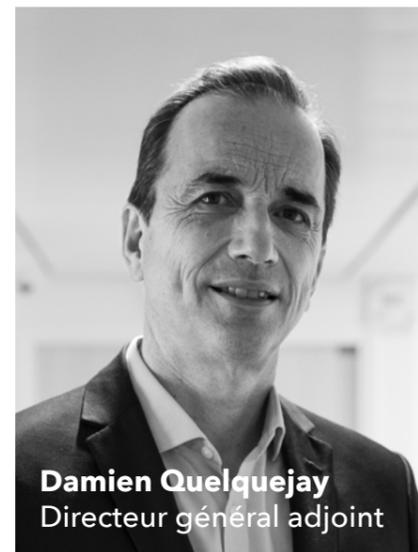
L'année 2024 marque pour Thalie Santé une évolution importante grâce à des investissements, en particulier par la mise en place des nouveaux centres et le renforcement des équipes. Il était essentiel de consolider les atouts de Thalie Santé pour mieux recevoir nos adhérents et publics. La feuille de route était ambitieuse et a été atteinte du fait de l'engagement de l'ensemble des équipes. Notre nouvelle organisation doit permettre d'apporter encore plus d'efficacité en matière de prévention en santé au travail.

Les transformations vont se poursuivre et l'année qui s'ouvre sera consacrée à la qualité de service dans la perspective notamment de la certification.

La qualité doit être présente à tous moments dans nos actes professionnels : de l'accueil à la visite, de la relation adhérents, aux services de prévention, nous sommes tout particulièrement attentifs à cela.

Très attachés à conserver notre exception sur le secteur des industries culturelles et créatives, nous avons renforcé l'accompagnement et la formation de nos équipes sur ce secteur ainsi que la présence des professionnels de Thalie Santé sur les lieux de travail de tous nos publics.

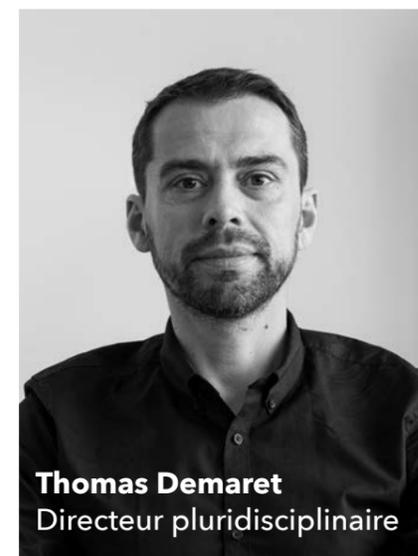
Ce rapport d'activité 2024 nous avons souhaité le rendre plus dynamique et permettant un accès plus clair à certains chiffres, le parti pris est également de mettre en lumière des réalisations sans perdre l'exhaustivité nécessaire à un rapport d'activité.



**Damien Quelquejay**  
Directeur général adjoint

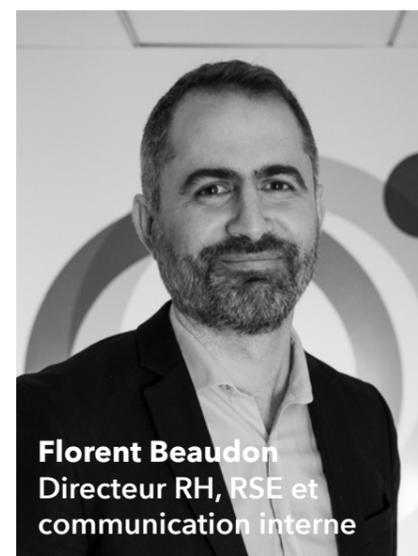
Pour plus de proximité avec nos adhérents, Thalie Santé a mis en place sa nouvelle sectorisation sur 5 secteurs géographiques et centres médicaux.

2 nouveaux centres de consultations ont été ouverts à proximité de la Gare Saint Lazare et de la Gare Montparnasse, et notre siège est désormais situé dans 8ème arrondissement.



**Thomas Demaret**  
Directeur pluridisciplinaire

La création d'une direction pluridisciplinaire chez Thalie Santé marque une étape clé pour renforcer la synergie entre les différents métiers de la santé au travail. Médecins, infirmiers, psychologues, assistants sociaux, préventeurs et assistants médicaux collaborent désormais au sein d'une organisation harmonisée, avec pour objectif d'optimiser la prévention, l'accompagnement et la qualité de service auprès des entreprises et des salariés.



**Florent Beaudon**  
Directeur RH, RSE et communication interne

La Direction des Ressources Humaines a pu accompagner les équipes dans la mise en place d'une nouvelle organisation managériale et multi-sites. Par ailleurs, la communication interne a été renforcée grâce notamment au lancement d'un intranet. La démarche RSE a été enclenchée et nous avons continué de réfléchir et travailler sur notre QVCT, ce qui devrait aboutir à la signature d'un accord en 2025.



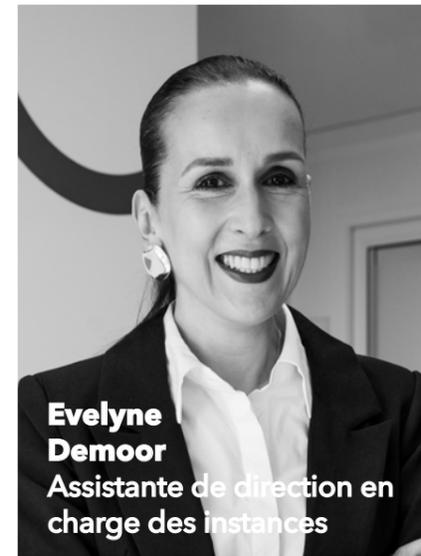


**Christine Joly**  
Directrice du développement

Une année très stimulante avec le développement des effectifs suivis par Thalie Santé de plus de 6000 salariés par rapport à 2023 (+7%), soit un total de 85 000 salariés.

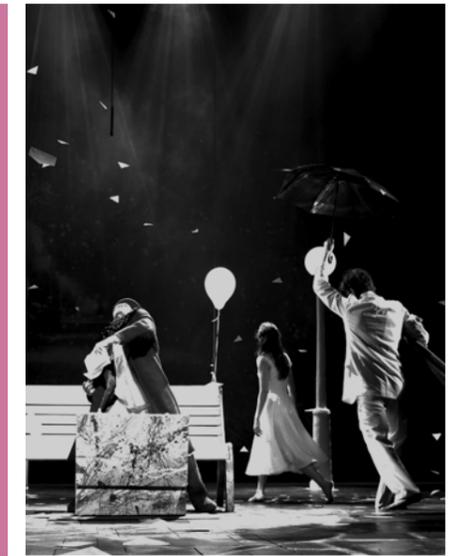
Avec de nouvelles structures appartenant aux industries culturelles et créatives adhérentes. Citons par exemple l'Orchestre National d'Ile-de-France, Paris Science et Littérature, le Sénat (collaborateurs des sénateurs), Paris Match, CFRT. TV, Lagardère, la société d'exploitation de la Tour Eiffel, Unlimited...

Nous avons intensifié nos partenariats avec les services en région, avec de multiples signatures de convention pour le suivi des intermittents du spectacle, qui témoignent d'une attractivité pour ces métiers, doublée d'une volonté de faire vivre nos efforts conjoints au service de la prévention des risques professionnels dans le milieu du spectacle.



**Evelyne Demoor**  
Assistante de direction en charge des instances

Etant en charge de la coordination des instances de gouvernance auprès de la Direction Générale, nous avons eu un calendrier soutenu cette année avec beaucoup d'échanges et des représentants très présents et impliqués aux côtés de Thalie Santé.



**Yann Hilaire**  
Directeur des projets, des partenariats et de relations avec les branches

Une avancée décisive : l'ensemble des travaux de définition d'e-thalie est désormais finalisé. Nous sommes entrés dans la phase de développement des outils numériques qui viendront renforcer notre capacité à accompagner nos adhérents avec plus d'efficacité et de réactivité.

Nous avons également poursuivi notre engagement auprès des partenaires sociaux au sein de nos instances paritaires. Notre objectif : construire de nouveaux accords qui prennent pleinement en compte les spécificités et les évolutions de chaque secteur.



**Claude-David Markus**  
Médecin référent national

L'effort se poursuit pour améliorer la prise en charge des plus de 300000 intermittents du spectacle à travers tout le territoire : multiplication des conventions avec les SPSTI en régions ; mise en place de téléconsultations pour les régions en manque de temps médical pour la prise en charge des intermittents ; formation continue des médecins de Thalie Santé sur les risques des métiers du spectacle (CFPTS, visites de studios de cinéma) ; sensibilisation des médecins en régions sous forme de webinaires, et ouverture d'un extranet qui leur est dédié.



02

COMPÉTENCES

# 1946

**Loi** sur la création des services médicaux du travail

**Création** du Centre Médical Bourse (CMB)  
**1958**

**Signature** accord de branche pour le suivi de la santé au travail des intermittents du spectacle

**Emménagement** du CMB rue Bergère  
**2020**

# 2021

**Ouverture** du centre de Boulogne  
**2021**

# NOTRE HISTOIRE

**Ouverture** du centre de Gare de Lyon  
**Février 2024**

**Ouverture** du centre de Saint Lazare  
**Septembre 2024**



**1949**  
**Création** du Centre Médical de la Publicité et de la Communication (CMPC)

**1989**  
**Création** du pôle enfants

**2014**  
**Suivi** des journalistes pigistes de la presse écrite

**2017**  
**Suivi** des mannequins

**CRÉATION DE THALIE SANTÉ AVEC LA FUSION DU CMB ET DU CMPC**

**Obtention** de l'agrément du Ministère du travail (pour 5 ans)

**Février 2024**  
**Ouverture** du nouveau siège social rue de Berri

**Novembre 2024**  
**Ouverture** du centre de Brancion

# 2009

# 2022

# CHIFFRES CLÉS

## Adhésions : structures et salariés suivis

### Mono-employeurs

84 882

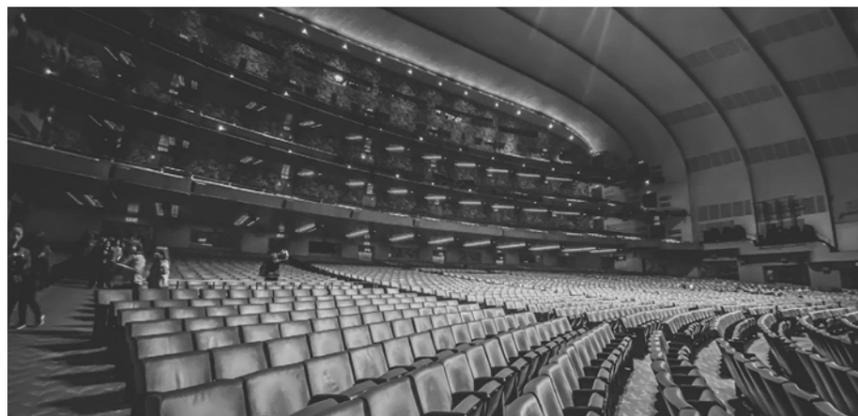
salariés mono-employeurs suivis par Thalie Santé en 2024

4 073

structures adhérentes

Dont 2 686

structures dans le secteur des Industries Culturelles et Créatives, avec 57 660 salariés



Et 1 387

structures avec une activité partenaire des ICC, pour 27 222 salariés

+ 65

structures adhérentes par rapport à 2023

+ 6 587

salariés suivis par rapport à 2023



## Répartition des effectifs mono-employeurs suivis en 2024

Taille de l'entreprise	INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES		PARTENAIRES		TOTAL			
	Nbre adhérents	Salariés	Nbre adhérents	Salariés	Nbre adhérents	%	Salariés	%
De 1 à 10 salariés	2 006	7 581	945	4 000	2 951	72%	11 581	14%
De 11 à 49 salariés	469	10 988	354	8 003	823	20%	18 991	22%
De 50 à 199 salariés	162	16 561	73	6 898	235	6%	23 459	28%
De 200 à 299 salariés	23	6 264	7	2 261	30	1%	8 525	10%
De 300 salariés et plus	26	16 266	8	6 060	34	1%	22 326	26%
<b>TOTAL</b>	<b>2 686</b>	<b>57 660</b>	<b>1 387</b>	<b>27 222</b>	<b>4 073</b>	<b>100%</b>	<b>84 882</b>	

## Faits marquants

**De belles signatures** avec le début d'un partenariat Thalie-PSL Paris Sciences Littérature. La Fondation et l'Université, puis l'ESPCI (Ecole supérieure Physique Chimie) ont successivement adhéré, avec au total près de 800 agents désormais suivis par Thalie Santé.

Nous ont également rejoints en 2024 l'Orchestre National d'Ile-de-France, Paris Match et une branche de Lagardère.

**Deux appels d'offres ICC remportés** par Thalie Santé :

- La SETE (société d'exploitation de la Tour Eiffel).
- Les collaborateurs des Sénateurs.

La sectorisation a d'ores et déjà permis l'adhésion d'entreprises ICC en proximité.

Avec le référencement des nouveaux centres, cette tendance devrait s'intensifier dans les mois et années à venir.

Cette sectorisation sur 5 centres de santé stabilise également les équipes, avec moins de départs de médecins notamment. Un atout précieux dans la démarche de fidélisation des entreprises.





## Poly-employeurs

Le terme "poly-employeurs" désigne les intermittents et enfants du spectacle, mannequins et pigistes pour lesquels Thalie Santé a été désigné comme service de compétence nationale exclusive pour leur suivi en santé au travail. Les cotisations de ces salariés poly-employeurs sont appelées annuellement et proportionnellement à la masse salariale N-1 auprès de ces entreprises par AUDIENS, dans le cadre d'une convention de prestation.

**333 698**

intermittents du spectacle\*,  
dont **9000** enfants



**32 603**

entreprises du secteur du spectacle vivant et enregistré déclarantes



**6 225**

mannequins\*

**100**

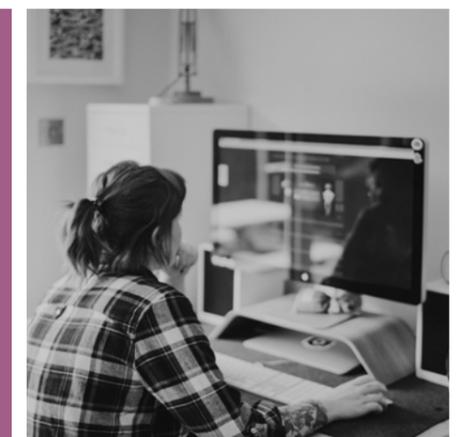
agences de mannequins déclarantes

**11 317**

pigistes de la presse écrite\*

**176**

entreprises de la presse écrite déclarantes



\*Source : Data Lab Audiens

L'activité auprès des salariés poly-employeurs s'apprécie notamment en nombre de visites annuelles.

Ne sont pas comprises dans ces chiffres les visites pour les intermittents faites par nos partenaires SPSTI en région en 2024, soit 14 920 consultations.

Nombre de visites réalisées par l'équipe de Thalie Santé

	Intermittents du spectacle	Enfants du spectacle	Mannequins	Pigistes
2024	17 504	1 900	862	159
2023	20 701	1 345	1 072	180

En 2027, Thalie Santé devient le service de prévention et de santé au travail de référence nationale des industries culturelles et créatives.

*Notre expertise sectorielle concerne les métiers : du spectacle vivant et enregistré, des médias, de la communication, la publicité et de l'audiovisuel.*

# NOTRE VISION



03

GOUVER  
NANCE

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) de Thalie Santé est composé de 22 administrateurs. Il s'est réuni 4 fois en 2024. Le CA est paritaire et réparti comme suit :

**La moitié de membres représentants des employeurs**, désignés pour 4 ans :

- Pour 6 d'entre eux par les organisations professionnelles représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les entreprises adhérentes selon les secteurs définis (3 issus du secteur culture-média, 2 issus du secteur publicité et 1 issu du secteur interprofessionnel).
- Pour 5 d'entre eux par les organisations professionnelles représentatives au niveau multi-professionnel parmi les entreprises adhérentes pour ce qui concerne le secteur du spectacle.

**La moitié de membres représentants des salariés des entreprises adhérentes**, désignés pour 4 ans par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel.

Pour chaque siège, les organisations ont désigné un titulaire et un suppléant.

## COMPOSITION

**Président** : Monsieur Stéphane MARTIN (ARPP)

**Vice-président** : Monsieur Ghislain GAUTHIER (CGT)

**Présidente déléguée** : Madame Nadia MATHERN (FESAC)

**Secrétaire** : Madame Carité MASSOT (CFDT)

**Trésorière** : Madame Isabelle MENIL (FO)

## COLLÈGE EMPLOYEURS

**5 administrateurs issus d'une entreprise du secteur du spectacle représentant la FESAC :**

Mme Aurélie FOUCHER, titulaire, et Mme Pauline AUBERGER, suppléante  
M. Philippe CHAPELON, titulaire, et M. Fabrice Roux, suppléant  
M. Stanislas SURUN, titulaire, et M. Jean-François BESSE suppléant  
M. Xavier FROISSART, titulaire, et M. Nicolas CALMELS, suppléant  
Mme Nadia MATHERN, titulaire Présidente déléguée, et Mme Audrey ELLOUK, suppléante

**3 administrateurs issus d'une entreprise du secteur de la Culture-Média, dont 1 administrateur issu d'une entreprise du secteur de la Presse et 1 administrateur issu d'une entreprise du secteur de L'Édition :**

Pour la presse : Mme Elise VIRONNEAU, titulaire, M. Alain AUGÉ, titulaire et Mme Julie LORIMY, suppléante  
Pour l'édition : Mme Axelle CHAMBOST, titulaire et Madame Albane HOCQUET-GALLET, suppléante.

**2 administrateurs issus d'une entreprise du secteur de la Publicité :**

M. Stéphane MARTIN, Président, titulaire, et Mme Laetitia HARDY, suppléante  
Mme Marie-Charlotte VIARD, titulaire, et Mme Isabelle JACQUOT, suppléante

**1 administrateur issu d'une entreprise du secteur interprofessionnel :**

Mme Sophie DEROBERT, titulaire, M. Joachim GARCIA suppléant

## COLLÈGE SALARIÉS

**3 administrateurs désignés par la CGT :**

Mme Sonia REYNE, titulaire, et M. Pablo AIQUEL, suppléant  
M. Joachim SALINGER, titulaire, et M. Nicolas YASSINSKI, suppléant  
M. Ghislain GAUTHIER titulaire Vice-Président, et Mme Claire SERRE COMBE, suppléante

**3 administrateurs désignés par la CFDT :**

Mme Hélène DIOT, titulaire, et, Mme Elise DESCAMPS, suppléante  
Mme Carité MASSOT, titulaire Secrétaire, et Mme Marie-Madeleine SEVE, suppléante  
M. Jean GARCIA, titulaire et M. Rémi LOUDELLE, suppléant

**2 administrateurs désignés par FO :**

Mme Isabelle MENIL, titulaire Trésorière, et M. Abdelmajid LLAREJ, suppléant  
M. Hervé MORIN, titulaire, et M. Xavier GAMBY, suppléant

**2 administrateurs désignés par la CFTC :**

M. Elie MAALOUF, titulaire  
M. Fabien CALCAVECHIA, titulaire, et Mme Marie-Catherine SPINASSOU, suppléante

**1 administrateur désigné par la CFE-CGC :**

Mme Claire GENTIL, titulaire

## INSTANCES PARTICULIÈRES

Les statuts de Thalie Santé prévoient des instances particulières. Elles doivent être négociées par un accord de branche ou inter-branches.

**Ainsi un conseil de gestion des intermittents, un conseil de gestion des mannequins et un conseil de gestion des pigistes existent chez Thalie Santé.**

Leur composition, leur fonctionnement et leurs attributions sont définis par le règlement intérieur propre à chacune de ces instances.



# LA COMMISSION DE CONTRÔLE

La commission de contrôle est consultée sur l'organisation, le fonctionnement et la gestion du service de prévention et de santé au travail.

La Commission de contrôle est composée de 9 membres. Elle s'est réunie trois fois en 2024.

## COLLÈGE SALARIÉS 6 membres

- M. René FONTANARAVA (CFDT), Président de la Commission de contrôle
- Mme Marie-Madeleine SEVE (CFDT)
- M. Nicolas YASSINSKI (CGT)
- Mme Claire SERRE COMBE (CGT)
- M. Abdelmajid LAAREJ (FO)
- M. Fabien CALCAVECHIA (CFTC)

## COLLÈGE EMPLOYEURS 3 membres

- Mme Pauline AUBERGER (FESAC), Secrétaire de la Commission de contrôle
- Mme Laetitia HARDY (AACC)
- M. Jean-Yves MIRSKI (FESAC)



# LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE

La Commission médico-technique (CMT) s'est réunie à 5 reprises en 2024, elle est composée de représentants issus des équipes pluridisciplinaires.

Au cours de l'année, la CMT de Thalie Santé a adopté un nouveau règlement intérieur définissant sa composition et l'organisation de ses réunions.

Ce règlement prévoit notamment la désignation d'un secrétaire chargé d'établir l'ordre du jour en collaboration avec la direction. Il précise également que la CMT se concentrera sur des sujets de fond et structurants, plutôt que sur la validation systématique de documents.

Suite au départ d'une infirmière en santé au travail, des élections ont été organisées pour désigner de nouveaux représentants des infirmiers.

Les comptes-rendus des réunions ainsi que le règlement intérieur sont accessibles sur la page dédiée à la CMT sur l'intranet de Thalie Santé, Scénario.

### Les principaux éléments évoqués en 2024 :

- **Logiciel métier uEgar** : nouvelles versions, difficultés d'utilisation. Nous avons créé un groupe avec des médecins et des IDEST de la CMT pour tester les nouvelles versions et proposer des axes d'amélioration.
- Evolution de l'organisation et des indications des **examens complémentaires**
- Accueil des **internes en santé au travail**
- Projet **e-thalie**
- Nouvelle version du modèle de **fiche d'entreprise**
- Gestion des **effectifs suivis par les équipes**
- Projet **intranet**
- Organisation des **groupes de travail risques et métiers**
- Déploiement de **Thalie Santé en multisites**
- La **certification**
- Présentation du projet **nouvelle offre de service**
- Modalités de saisie des **AMT et reporting de l'activité**
- **Développement des ressources** du département prévention

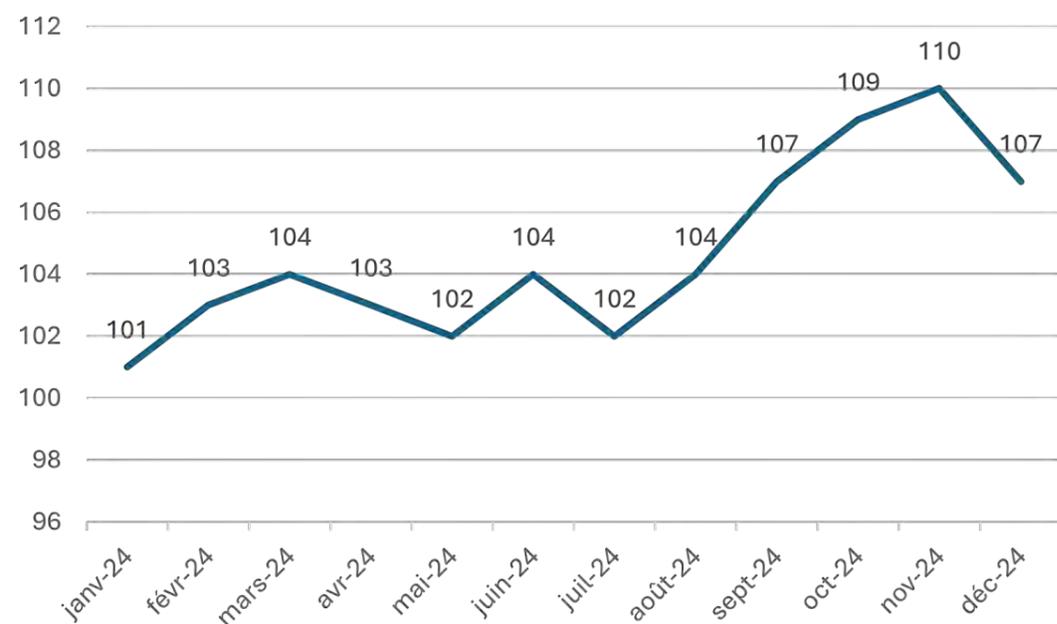
04

MOYENS  
&  
RESSOURCES

# NOS EFFECTIFS & POLITIQUE RH

## Un effectif en progression

Evolution des effectifs au cours de l'année 2024



**104,7**

est l'effectif moyen mensuel en 2024 (95,4 en 2023)



**7,9%**

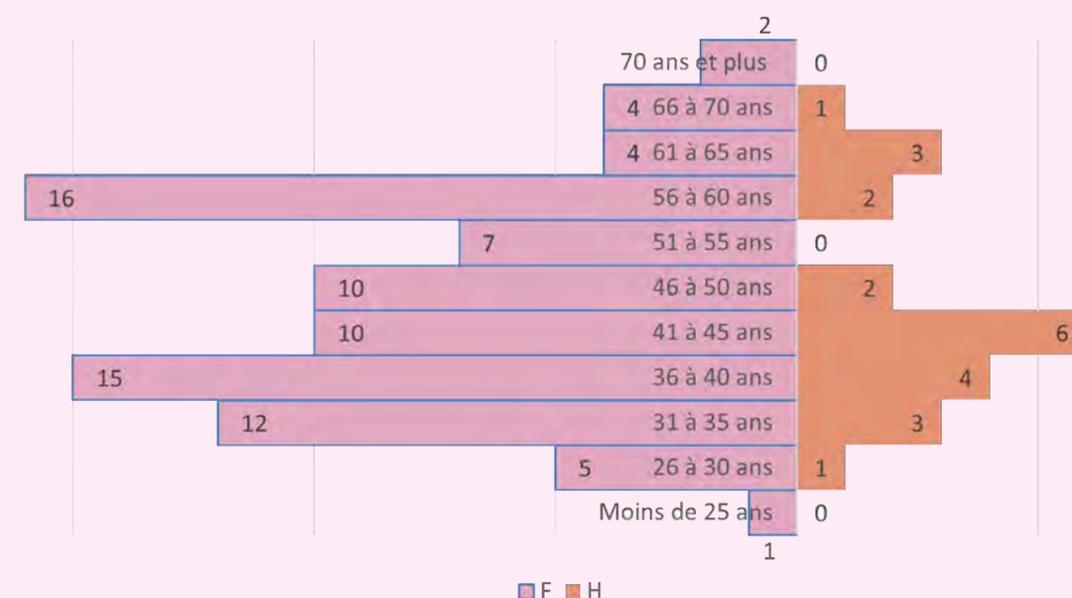
est le taux de turn-over, soit le nombre de départs/effectifs (11,1% en 2023)

## Données chiffrées

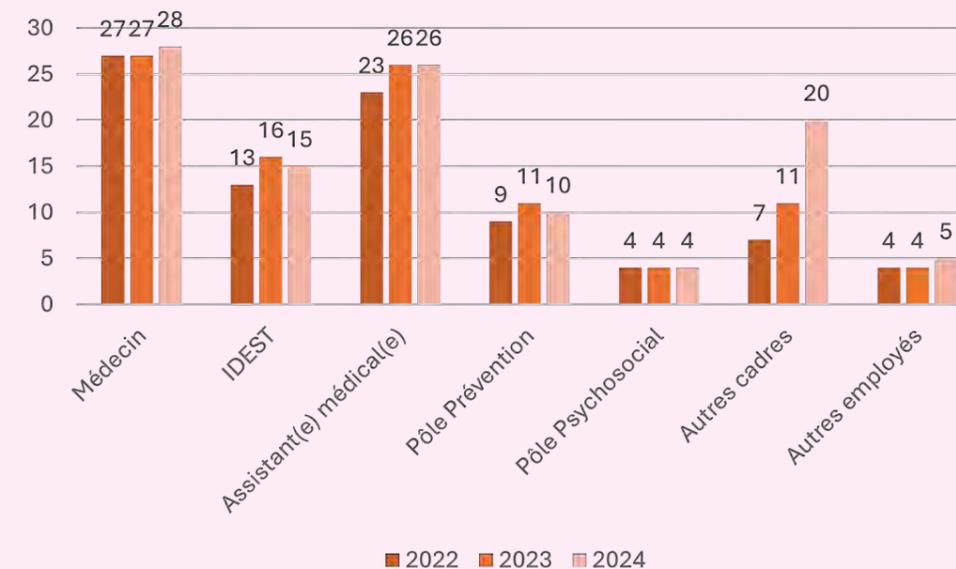


	Entrées	Sorties
Médecins du travail	4	4
Collaborateurs médecins	1	0
Infirmiers en santé au travail	2	2
Assistants médicaux	3	1
Préventeurs	2	1
Fonctions support	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>8</b>

Pyramides des âges 2024



Effectifs par famille de métiers



## Une politique ressources humaines dynamique

NOMBRE DE SALARIÉS PROMUS (5,6%)



2 HOMMES 4 FEMMES

# 100%

- Des entretiens professionnels réalisés
- Des salariés ayant accès au télétravail (entre 1 et 2 jours par semaine)

## Un dialogue social constructif



# 12

réunions du comité social et économique (CSE)



# 4

accords signés (égalité femmes / hommes, intéressement, avenant télétravail, prime de partage de valeurs)



# 1

accord salarial dans le cadre des négociations annuelles obligatoires

## Formation



# 7,5%

des salariés ont bénéficié d'une formation certifiante

# 2 831

 heures de formation

# 87

 collaborateurs formés

# 170

 actions réalisées

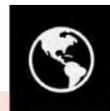
# 4,2%

 de la masse salariale consacrés à la formation

	Hommes	Femmes	TOTAL
ATST	1	2	3
IDE	1	1	2
Médecins collaborateurs	1	2	3
TOTAL	3	5	9

## Une démarche RSE enclenchée

Notre feuille de route en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)



### S'engager pour la transition écologique

Mesurer et réduire notre empreinte carbone

Optimiser la gestion environnementale de nos sites

Déployer une démarche d'achats responsables



### Construire avec notre équipe une organisation responsable

Ecouter et fédérer nos équipes autour de nos enjeux prioritaires

Favoriser l'épanouissement et le développement des compétences de nos équipes

Promouvoir la diversité, l'inclusion et les initiatives solidaires

Garantir l'éthique de nos pratiques et la transparence de nos résultats



### Agir pour la prévention et la santé de nos bénéficiaires

Développer une offre de service adaptée et des partenariats innovants

Construire une relation de confiance avec nos bénéficiaires



6 salariés ayant la reconnaissance de travailleur handicapé

### Qualité de vie et des conditions de travail

- Accord de méthode QVCT
- Enquête QVCT menée en juin 2024

Index égalité femmes/hommes

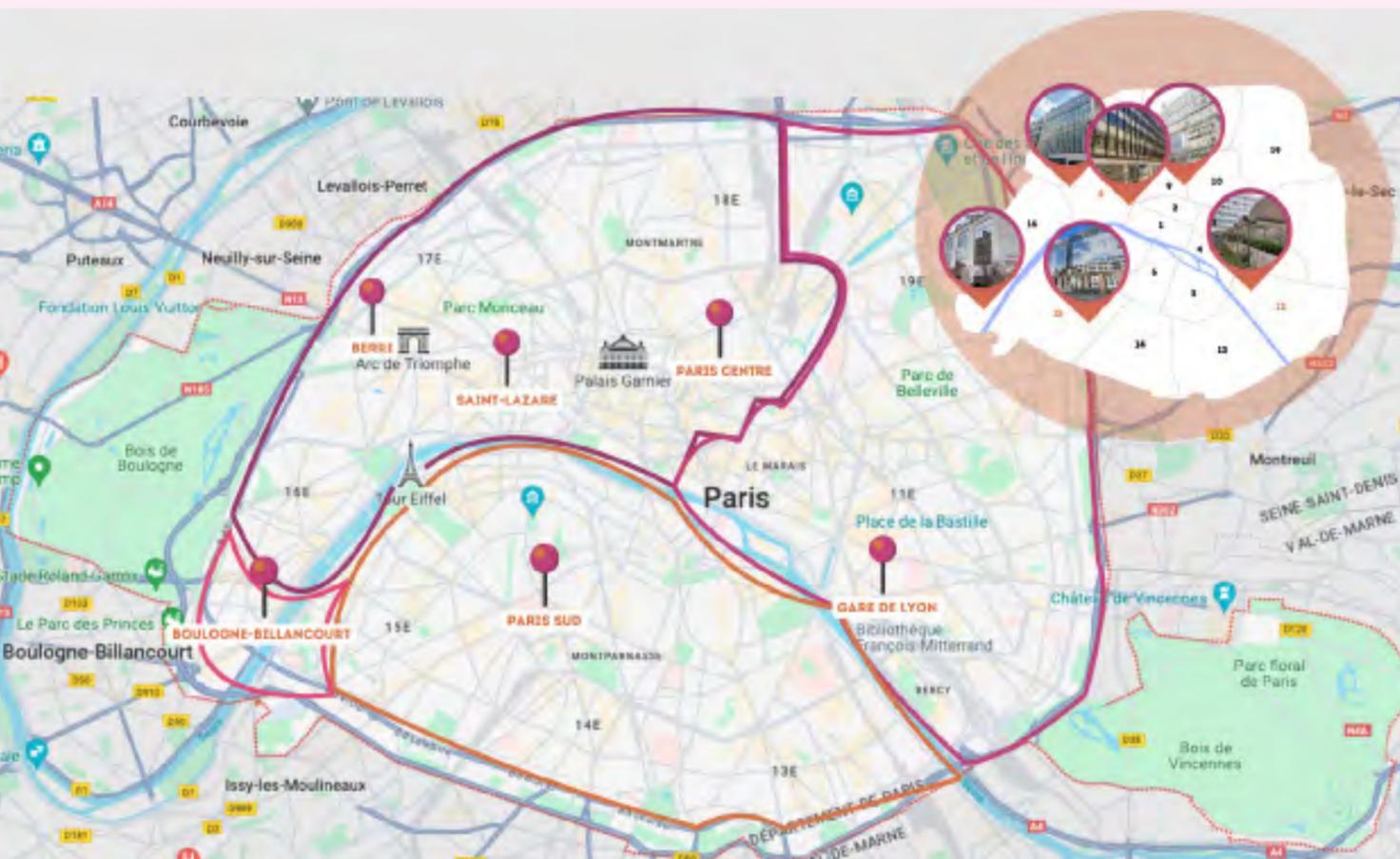


# NOTRE SECTORISATION

2024 a marqué l'achèvement de notre projet de sectorisation, conformément à l'agrément de la DRIEETS, l'objectif étant de continuer à améliorer le service délivré et d'offrir à nos différents publics une plus grande proximité géographique.

Thalie Santé possède désormais un siège social en plus de 5 centres de consultation en Ile-de-France :

- Le **siège social de Thalie Santé** est situé 6 rue de Berri 75008 Paris.
- **Thalie Santé Saint-Lazare** est situé 8 rue de Bucarest 75008 Paris.
- **Thalie Santé Paris Centre** est situé 7 rue Bergère 75009 Paris.
- **Thalie Santé Gare de Lyon** est situé au 50 avenue Daumesnil, 75012 Paris.
- **Thalie Santé Paris Sud** est situé au 16 rue Brancion 75015 Paris.
- **Thalie Santé Boulogne** est situé 72 bis avenue André Morizet, 92100 Boulogne Billancourt.



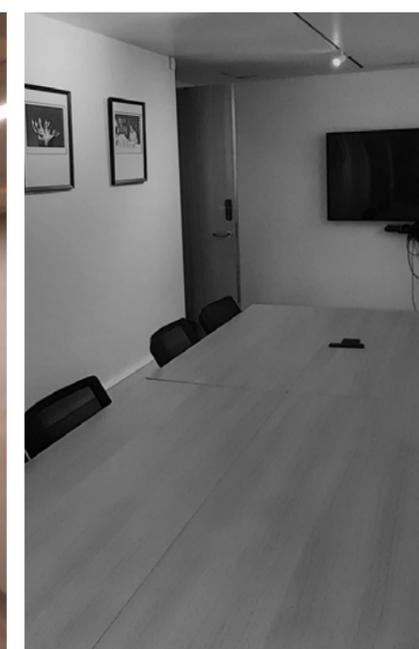
**Siège social de  
Thalie Santé**



**Centre de Paris  
Saint-Lazare**



**Centre de Paris Centre**



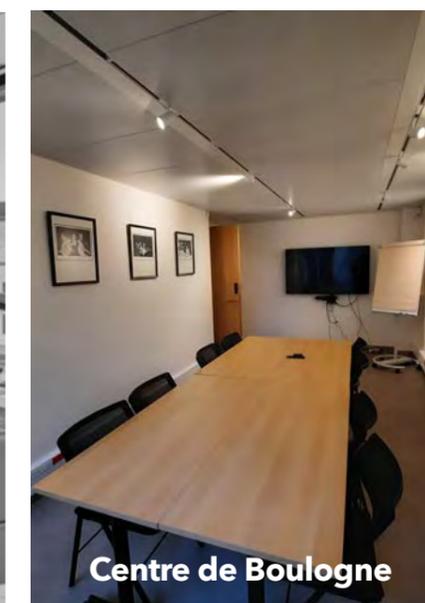
**Centre de Paris  
Gare de Lyon**



**Centre de Paris Sud**



**Centre de Boulogne**



05

PLUR  
DISCIPL  
NARITE



# LE PÔLE MÉDICAL

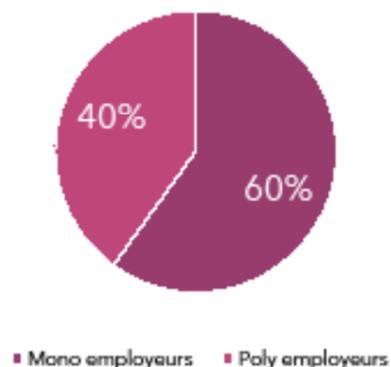
La direction pluridisciplinaire de Thalie Santé comprend l'ensemble des fonctions cœur de métier de Thalie Santé : les équipes du pôle médical (médecins, infirmiers en santé au travail et assistants médicaux) et le département prévention.

## Les équipes médicales sont organisées ainsi :

- Un médecin du travail qui anime et coordonne l'action de l'équipe.
- Un ou deux infirmiers en santé au travail (dans quasiment toutes les équipes).
- Un assistant médical.

Cette équipe, qui est l'unité fonctionnelle chez Thalie Santé, a en charge une collectivité de salariés dit « mono-employeurs » (salariés de nos entreprises adhérentes) ainsi que le suivi des populations dites « polyemployeurs » qui varie selon les équipes : intermittents et enfants du spectacle, mannequins et pigistes.

## Proportion d'activité des équipes



Le médecin du travail **anime et coordonne les actions au sein de la collectivité dont il a la charge**. Il réalise les visites en santé au travail ainsi que les actions en milieu de travail (AMT) telles que les études de poste, fiches d'entreprise, participations à la CSSCT, sensibilisations, etc. Il conseille également l'employeur sur des problématiques individuelles ou collectives.

Il délègue une partie du suivi des visites en santé au travail à l'infirmier en santé au travail (visite d'information et de prévention, visite intermédiaire, visite de reprise maternité) ainsi que la réalisation des actions en milieu de travail.

L'assistant médical est quant à lui chargé de la relation avec les adhérents, notamment pour l'organisation des visites en santé au travail.

Le médecin peut solliciter les ressources du département prévention pour l'accompagner dans la réalisation de ses missions (expertise, ressources supplémentaires).

L'activité des médecins et des infirmiers en santé au travail est répartie à environ :

$\frac{2}{3}$

de l'activité consacrés aux visites individuelles

$\frac{1}{3}$

sur une activité dite d'actions en milieu de travail

Les actions en milieu de travail des polyemployeurs sont plus centrées sur une activité sectorielle de branche, via des projets proposés par le conseil de gestion des intermittents, la direction innovation et développement, les pôles et les groupes de travail métier. Cette activité est souvent pluridisciplinaire et menée en mode projet.





# LE DÉPARTEMENT PRÉVENTION

Le département regroupe des experts pluridisciplinaires unis par un objectif commun : **améliorer les conditions de travail et prévenir les risques professionnels.**

En étroite collaboration avec l'équipe médicale, il réalise des actions ciblées pour accompagner efficacement les entreprises et les salariés.

Les médecins et infirmiers en santé au travail prescrivent auprès du département prévention ces actions via le logiciel métier uEgar, garantissant ainsi un suivi précis et une réponse adaptée. Cette collaboration pluridisciplinaire favorise une approche globale et efficace de la prévention et du maintien en emploi.

Au sein du département prévention, plusieurs métiers se combinent pour offrir un accompagnement complet :

- **Les assistants en santé et sécurité au travail (ASST), les ingénieurs et techniciens hygiène sécurité environnement** réalisent les fiches d'entreprise, qui permettent de dresser un premier relevé des risques et des moyens de prévention existants et à mettre en place dans les entreprises. Ils accompagnent les adhérents dans l'identification des risques professionnels (routiers, chimiques, machines, liés au travail en hauteur ou l'utilisation des EPI/EPC). Ils assurent des missions de métrologie d'ambiance (climatique et sonore) et animent des ateliers et des sensibilisations (risques chimiques, routiers, port de charges). Leur expertise inclut aussi l'accompagnement méthodologique pour le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). De plus, les ASST réalisent des campagnes d'audiométrie, en entreprise et lors de congrès ou de festivals.

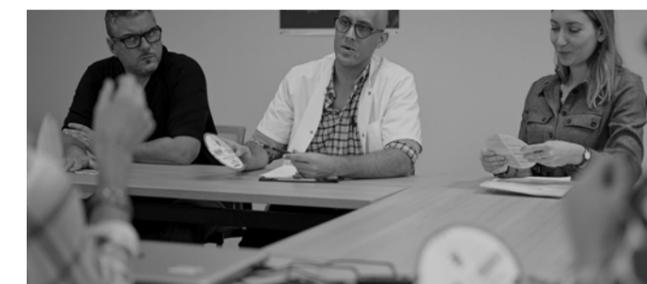


- **Les ergonomes et ergonomes psychologues du travail** analysent les conditions de travail afin d'optimiser **l'aménagement des postes et des systèmes de travail.** Ils identifient les facteurs de risques liés aux troubles musculosquelettiques, aux risques psychosociaux et à la charge de travail, et participent activement à la mise en place de démarches de prévention adaptées. Ils réalisent également des sensibilisations et des ateliers afin d'améliorer le confort et la santé des salariés (travail sur écran, sur les tablettes graphiques et Cintiq, sédentarité, travail en open space, télétravail ...).

- **Les psychologues du travail** accompagnent les salariés lors d'entretiens individuels pour les aider à surmonter des problématiques impactant leur travail. Ils organisent également des actions collectives d'accompagnement et de sensibilisation sur les thèmes des risques psychosociaux et des violences et harcèlement sexistes et sexuels au travail.

- **Le psychologue clinicien** propose un accompagnement individuel en psychologie clinique et réalise des debriefings post-événements traumatiques. Il intervient également lors d'ateliers collectifs en entreprise sur des thématiques comme la santé mentale, le stress, le burn-out, la bienveillance, le harcèlement ou les addictions.

- **Les assistantes sociales** aident les salariés dans la gestion de leurs problématiques personnelles impactant leur emploi (inaptitude, maladie, handicap, rupture de contrat, ou de droit à la retraite...). Elles apportent conseil et appui technique aux entreprises sur les thématiques du droit du travail, de la sécurité sociale et du droit social.



- **Le pôle maintien en emploi** soutient les salariés en difficulté professionnelle, prend en charge les dossiers de maintien en emploi et coordonne l'action avec le médecin du travail, l'infirmier en santé au travail, l'employeurs et les organismes spécialisés. Le pôle sensibilise également les entreprises sur le maintien en emploi.

Les modalités d'intervention comprennent notamment des sensibilisations, des ateliers\*, des webinaires, des accompagnements individualisés, ainsi que des études de postes (individuelles et collectives).

Le département prévention apporte également son expertise aux entreprises à travers des conseils personnalisés et une participation active aux instances de prévention, notamment en CSSCT.

*\* Sensibilisation = prestation clé en main avec un temps de questions / réponses.*

*Atelier = prestation co-construite avec l'adhérent pour adapter le contenu à ses problématiques.*



# BILAN CHIFFRÉ

32 045

visites réalisées par les médecins

19 238

visites réalisées par les infirmiers en santé au travail

51 283

visites réalisées dont 12 950 visites faites en téléconsultations



20 853

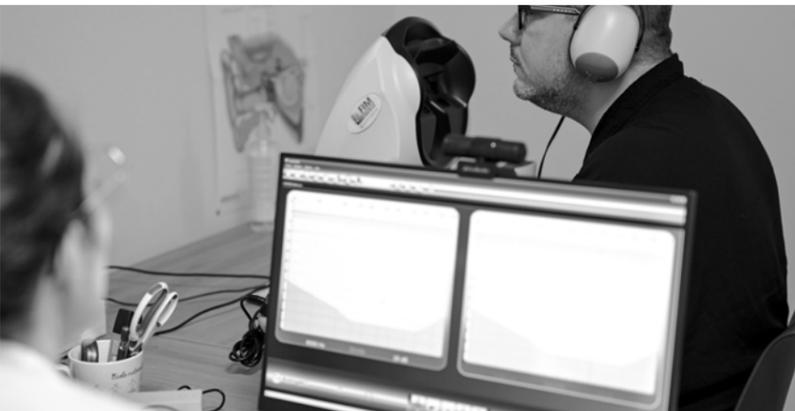
examens réalisés en interne

4 176

actions en milieu de travail réalisées

700

près de entretiens avec les psychologues



450

entretiens avec les assistantes sociales

Détail du bilan chiffré des visites en annexes.



Parmi les 32 000 visites faites par les médecins de Thalie Santé en 2024, 73% d'entre elles étaient des visites initiales ou périodiques (contre 77% en 2023), avec une augmentation de 4% des visites "apériodiques" (reprises, occasionnelles, ...). Nous notons une augmentation de 35% des visites à la demande du salarié en 2024 par rapport à 2023.

Chez les infirmiers en santé au travail, nous remarquons une baisse des visites initiales au profit des visites périodiques (53.5 % en 2024 contre 57.8% en 2023 pour les visites initiales, 44,9 % contre 41,6% pour les périodiques) pour plus de 18 000 visites.



# Pôle enfants

# BILAN DES PÔLES

Le suivi en santé au travail des enfants concerne les mineurs de moins de 16 ans travaillant dans le monde du spectacle (cinéma, télévision, théâtre, musique, danse, doublage, cirque...).

La réglementation est différente du suivi des adultes car l'avis du médecin du travail est un des éléments du dossier étudié par la commission des enfants du spectacle de la DRIETS qui statue et délivre une autorisation spéciale de travail pour les moins de 16 ans.

L'année a également été marquée par la création d'une nouvelle brochure et d'une vidéo de présentation du pôle. L'équipe a organisé des webinaires à destination des médecins de région assurant le suivi des enfants du spectacle.



**1355**  
enfants pris en charge



**1900**  
avis médicaux



**560**  
projets étudiés

**1**

préventeur

**4**

médecins

**2**

assistantes médicales

# Pôle mannequins

Le pôle mannequins a été créé en 2024, sur le modèle du pôle enfants, afin d'assurer un suivi en santé au travail spécifique à cette population.

Trois médecins assurent le suivi des mannequins, avec le renfort ponctuel de trois autres médecins lors des périodes d'affluence, notamment pendant les Fashion Weeks.

L'équipe socle est composée de deux assistantes médicales, dont l'une coordonne le pôle, une infirmière en santé au travail et un médecin du travail référent.

En 2024, le pôle a suivi plus de 860 mannequins. Cependant, le taux d'absentéisme reste élevé dans cette population (12 % contre 7 % pour l'ensemble des personnes suivies par Thalie Santé).

Un travail d'amélioration est engagé en collaboration avec les agences et les partenaires sociaux pour réduire cet absentéisme.

Les principales actions menées en 2024 (hors visites médicales individuelles) :

## Participation aux conseils de gestion des mannequins



3 réunions en 2024, présidées par Mme Isabelle SAINT-FELIX (SYNAM)

## Animation de webinaires pour les SPSTI en région.

2 webinaires organisés pour informer les SPSTI en région.



## Analyse statistique des données de santé (2018-2023)

Étude réalisée par un biostatisticien et présentée aux instances de gouvernance.



## Étude scientifique sur l'état de santé des mannequins (2022-2026)

Menée par le Professeur GODART avec la FSEF et Thalie Santé. Impact de l'état nutritionnel et des TCA\* sur 435 mannequins suivis (2018-2020).



\* Troubles des conduites alimentaires.

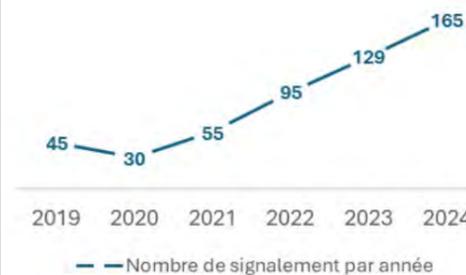
# Pôle maintien en emploi

Constitué d'un médecin du travail, d'un infirmier en santé au travail, d'un chargé de maintien en emploi et piloté par une ergonome-psychologue.

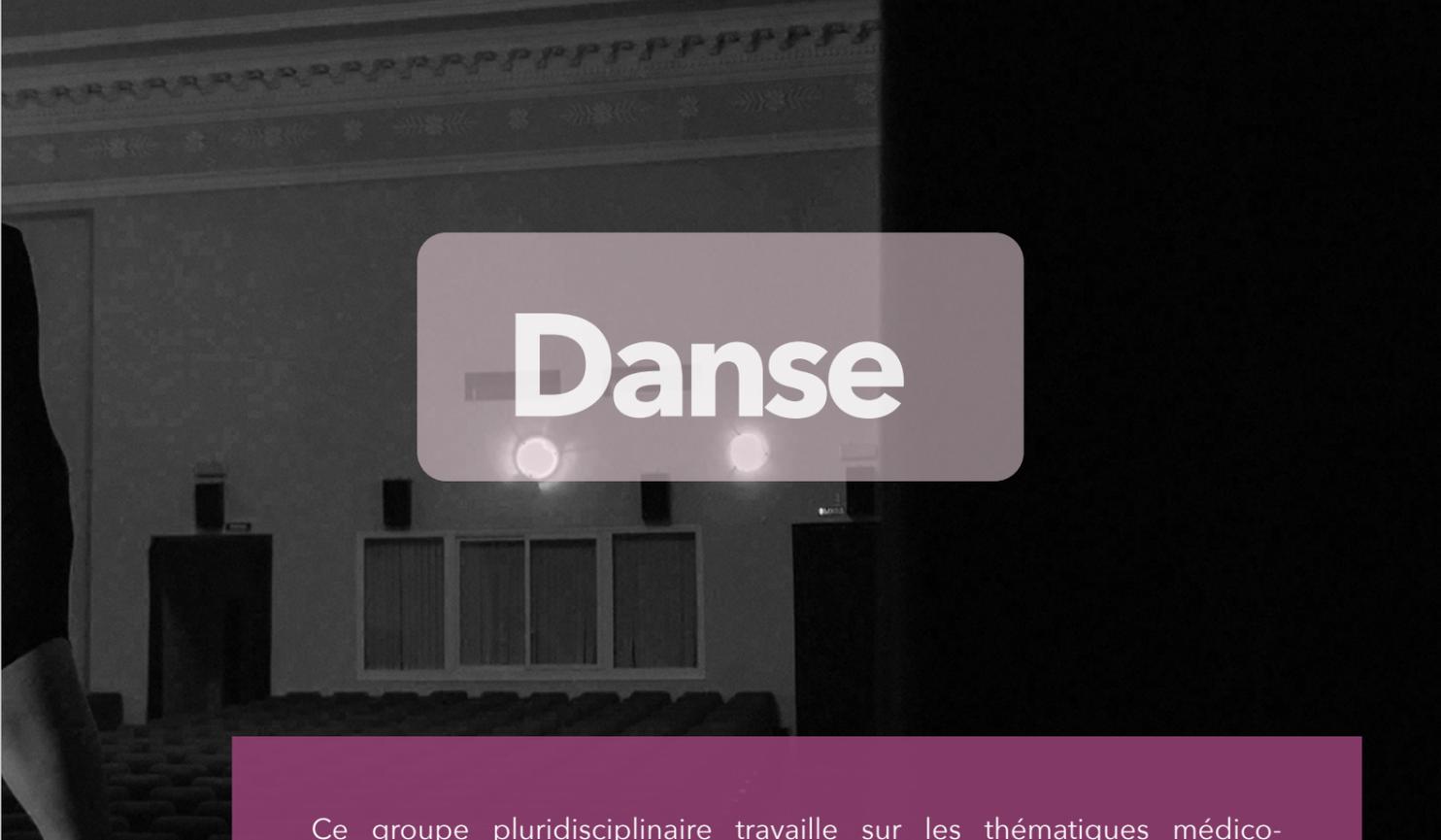
Les missions de ce pôle sont multiples :

- Assurer le suivi des dossiers de maintien en emploi
- Développer et finaliser des outils de communication internes et externes,
- Gérer les interventions et sollicitations extérieures pour promouvoir le pôle,
- Partager les informations réglementaires sur le maintien en emploi et le handicap.
- Plusieurs interventions extérieures réalisées lors d'événements France entière (tables rondes, présentations du pôle auprès des SPSTI en région, rencontres avec des partenaires, actions de communication et prises de paroles, animation de webinaires, formation auprès du SFA sur la prévention de la désinsertion professionnelle).
- + de 350 entretiens maintien en emploi ont été menés.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SIGNALEMENTS ENTRE 2019 ET 2024



\*Signalement = orientation vers



# Danse

# BILAN DES GROUPE DE TRAVAIL RISQUES & MÉTIERS

Ces groupes travaillent sur des sujets de santé au travail ou des sujets spécifiques de nos populations polyemployeurs. Ils sont constitués de membres issus des différents métiers exercés chez Thalie Santé (médecin, infirmiers, préventeurs, assistants médicaux, ...).

Ce groupe pluridisciplinaire travaille sur les thématiques médico-professionnelles des danseurs.

Il est composé d'une ergonome, d'une infirmière en santé au travail et d'une assistante médicale.

Son action en 2024 :

- Rédaction d'une fiche Hydratation du danseur
- Présentation d'un poster sur la prise en charge pluridisciplinaire des danseurs au congrès national de médecine et santé au travail (CNMST) de Montpellier au mois de juin.
- Festival « Le Temps d'aimer la Danse » à Biarritz en septembre : ateliers de sensibilisation, échanges avec les partenaires du secteur et visites médicales
- Renforcement des partenariats avec des acteurs du secteur : Delta Danse, AFDAS, Audiens, le centre national de la danse, la fabrique de la danse, ...

# Travail et déplacements à l'étranger

Ce groupe a pour but de proposer aux secteurs d'activité suivis par Thalie Santé des outils et des sensibilisations afin de prévenir les risques professionnels liés aux missions en outre-mer et à l'étranger et de faire de Thalie Santé une référence pour le milieu culturel en matière d'accompagnement des activités à l'étranger.

Il est composé de 2 médecins, d'une assistante médicale, d'une ingénieure HSE, d'une infirmière en santé au travail et d'un psychologue.

Son action en 2024 :

- Création d'un kit pour journalistes qui partent en zone de conflit à destination des groupes média
- Finalisation d'un flyer comportant une trousse à pharmacie à prévoir pour les déplacements
- Questionnaire mis à disposition des médecins et infirmiers en santé au travail de Thalie Santé pour leurs entretiens avec les salariés. Le but est de faire un état de lieu des pratiques des entreprises et salariés dans la préparation de leurs missions à l'étranger.

# Santé publique

Groupe de travail composé de 3 infirmiers en santé au travail et de la responsable de l'appui pluridisciplinaire. Il aborde différents thèmes à travers un suivi de l'agenda annuel des événements de santé publique avec la création d'actions, en interne et à destination des populations suivies par le service.

En 2024, le groupe santé publique s'est agrandi. Ainsi, il a renforcé son engagement en matière de prévention et de sensibilisation :

- Dry January : challenge interne, dossier pour le site internet, et campagne sur les réseaux sociaux sur lesquels Thalie Santé est présent
- Dépistage du cancer colorectal : distribution de kits
- Journée internationale des droits des femmes : infographie avec 8 infos-clés sur la santé des femmes
- 3 webinaires, 2 ateliers en présentiel (240 participants) :
  - Endométriose et travail
  - Promotion de la santé et de l'activité physique
  - Cancer et travail

# Risque chimique



Ce groupe risque chimique est principalement dédié à la gestion des risques chimiques dans les industries culturelles et créatives, en particulier dans les secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel.

Le groupe est composé d'un médecin, d'un infirmier, d'un préventeur et d'une ingénieure HSE, qui assure l'animation du groupe.

Au-delà des missions d'analyse des risques chimiques sur les lieux de travail, le groupe a mené plusieurs actions en 2024 :

- Promotion des actions de Thalie Santé à travers une table ronde aux JTSE 2024 (Journées Techniques du Spectacle et de l'Événement).
- Collaboration avec l'Union des Scénographes pour sensibiliser aux risques liés à l'utilisation de produits ignifuges.
- Mise en place d'un partenariat avec Augures Lab Scénographie sur les produits ignifuges, visant à améliorer les pratiques de prévention.

# Troubles musculo squelettiques



Ce groupe est composé d'un ergonome également animateur du groupe, d'un infirmier et d'une assistante médicale.

Depuis la reconstitution du groupe troubles musculosquelettiques (TMS) en septembre 2024 et son orientation sur le secteur des ICC, voici les actions et productions qui ont été effectuées :

- Création d'un support de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation des cintiq et tablettes graphiques
- Création et diffusion d'un questionnaire aux équipes médicales de Thalie Santé afin d'identifier les corps de métiers dans le domaine des ICC les plus impactés par les TMS
- Analyse des réponses aux questionnaires et choix d'un corps de métier pour effectuer une étude sur la prévalence des TMS en 2025.

# Prévention du risque auditif

Ce groupe, composé d'un médecin et d'un infirmier travaille depuis plusieurs années avec l'INRS en vue d'une publication scientifique. En 2024, le groupe s'est concentré sur :

- Argumentation visant à la révision du tableau des maladies professionnelles du régime général RG 42 sur les atteintes auditives provoquées par des bruits lésionnels par l'analyse rétrospective des données audiométriques de Thalie Santé depuis une vingtaine d'années.
- Participation à une étude de la cinétique de la récupération de la fatigue auditive avec l'INRS (2023-2026).

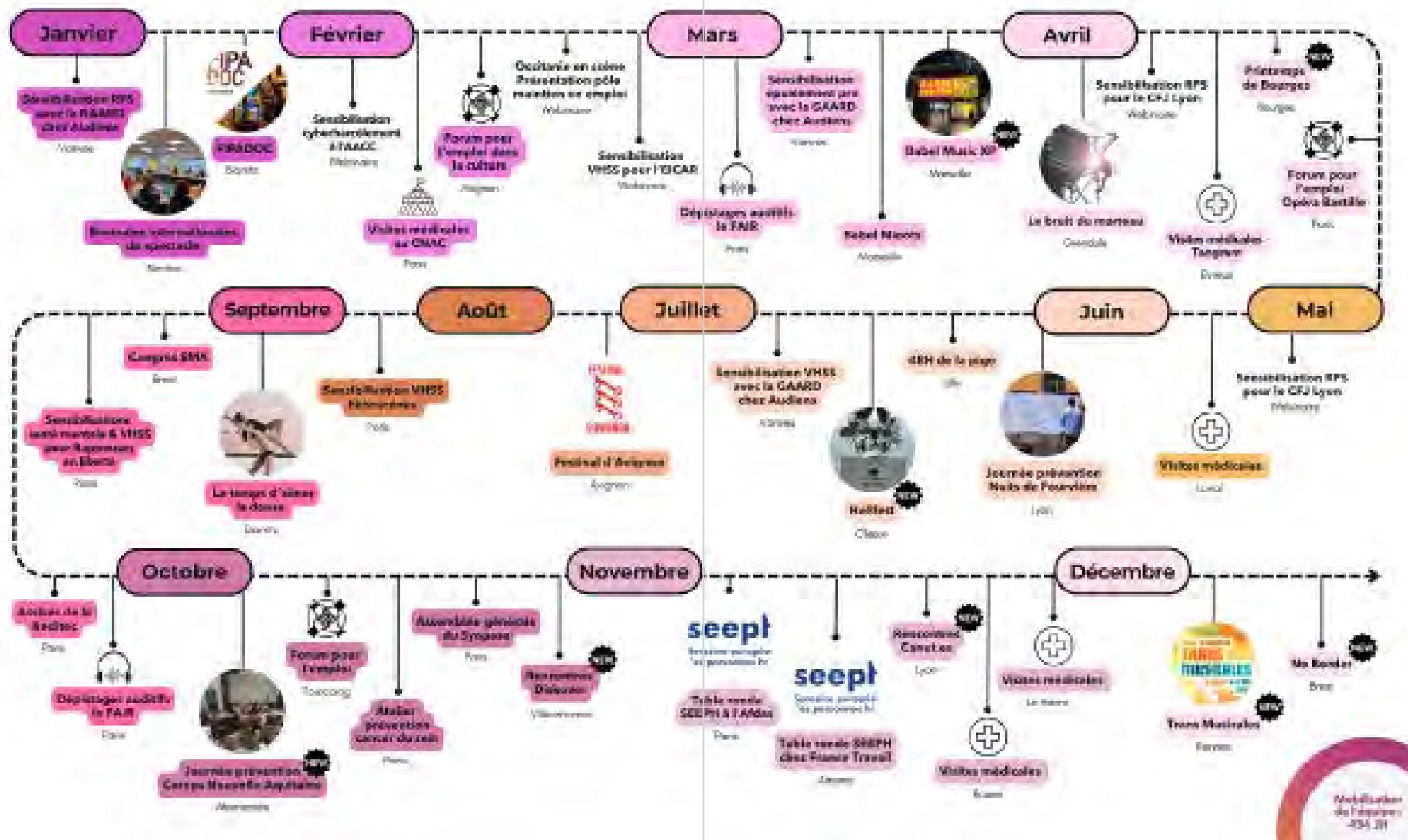
06

NOS  
ACTIONS  
SUR LE  
TERRITOIRE

# FRESQUE DES ÉVÉNEMENTS

Thalie Santé est régulièrement présent sur des événements organisés partout en France : festivals, rencontres professionnelles, tables rondes... En tant que service de compétence nationale exclusive pour le suivi en santé au travail des intermittents et enfants du spectacle, des journalistes pigistes et des mannequins, aller au contact de ces publics pour partager notre expertise dans la prévention des risques professionnels propres aux industries culturelles et créatives fait pleinement partie de nos missions.

Afin de visualiser en un coup d'œil l'ensemble des événements auxquels nous avons participé sur une année, nous avons créé une « fresque des événements 2024 ». Document complet à retrouver sur [www.thalie-sante.org/documentation](http://www.thalie-sante.org/documentation).



# FOCUS SUR LES PARTENARIATS

## Événements

### Maintien de nos interventions dans le cadre de partenariats devenus historiques :

- Présence aux BIS (biennales internationales du spectacle) de Nantes, qui nous a permis de nouer de nouveaux contacts.
- Fipadoc (festival international de documentaires) à Biarritz.
- Bruit du Marteau à Grenoble.
- Temps d'Aimer la Danse à Biarritz, aux côtés de Danse Living Lab.
- Prévention des risques organisée par le COREPS de Nouvelle-Aquitaine, organisée à Marmande.

### Développement de partenariats plus anciens encore :

- **La journée prévention des risques dans le spectacle vivant organisée par Prévention Spectacle aux Nuits de Fourvière**, à Lyon, a donné naissance à un jeu co-financé par Thalie Santé. Ce jeu, qui permet aux structures de mettre en place les outils de prévention liés à l'analyse des accidents du travail, est appelé à être diffusé largement auprès des acteurs du secteur.
- **Aux côtés du Festival d'Avignon et de l'ISTS**, Thalie Santé a piloté la coordination des interventions de quatre des acteurs majeurs des journées professionnelles : Audiens, l'Afdas, l'Agence Nationale pour la Recherche et Thalie Santé. Le thème de ces interventions, porté par le Festival d'Avignon, était la prévention des addictions.

### Trois nouveaux partenariats :

- Babel Music XP, à Marseille, où nous avons tenu un point d'information à la Friche Belle de Mai.
- Le Hellfest, où une équipe médicale a reçu les intermittents du spectacle pendant une semaine et où un préventeur s'est rendu en observation de situations de travail, afin d'aider la structure dans la réalisation de son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.
- Les Trans Musicales, à Rennes, où notre psychologue référent a proposé un atelier de sensibilisation aux addictions.

## Partenariats

### Consolidation des partenariats au long cours :

- Agi-Son, sur la question de la santé auditive dans le secteur.
- Reditec, pour la prise en considération des métiers techniques.
- LAPAS, afin de travailler sur les métiers de l'administration.
- Danse Living Lab, qui intervient dans le groupe de travail danse de Thalie Santé.
- Le Syndicat des Musiques Actuelles (SMA), pour le Pacte Emma.
- L'INSAART sur la santé mentale des professionnels de la culture.



## Visites médicales

# 368

visites d'information et de prévention ont été réalisées en dehors des murs de Thalie Santé en 2024 lors :

- Des BIS (biennales internationales du spectacle) à Nantes.
- Au cirque de La Villette pour le Centre National des Arts du cirque .
- A Grenoble pendant le Bruit du Marteau.
- Au Tangram à Evreux.
- A Laval pendant le festival des 3 éléphants.
- Pendant le montage du Hellfest.
- Pendant le Festival d'Avignon.
- Lors du festival du Temps d'aimer à Biarritz.
- A l'Opéra de Rouen.
- Au Volcan du Havre.





# PARTENARIATS AVEC LES SPSTI EN RÉGION

Thalie Santé a reçu la confiance des branches professionnelles à travers sa désignation comme service de compétence nationale exclusive pour le suivi en santé au travail des intermittents et enfants du spectacle, des journalistes pigistes et des mannequins.

Cependant, la couverture du territoire n'est possible qu'avec l'aide des services de prévention et de santé au travail interprofessionnels (SPSTI) en région, dont les médecins et infirmiers en santé au travail sont les acteurs délégués incontournables.

En 2024, nous avons poursuivi la signature de nouvelles conventions de partenariat entre Thalie Santé et ces SPSTI partout en France :

**7 nouvelles signatures avec l'AIMT 13 (Marseille) et 6 services en Bretagne (Santé au travail en Iroise, Présantra, Santé au travail en Cornouaille, Aist22, Prévention santé travail 35, et Amiem) grâce à la coordination de Presanse Bretagne.**

Pour les signatures à venir, nous allons actionner les coordinations de Presanse en région afin d'intensifier et optimiser le maillage.

Afin de répondre aux questions de ces services partenaires sur les spécificités du suivi en santé au travail des publics atypiques (intermittents et enfants du spectacle, pigistes et mannequins), nous avons créé pour eux un extranet dédié.

## NOUVELLES SIGNATURES DE CONVENTIONS AVEC NOS PARTENAIRES SPSTI



07

PERSPEC  
TIVES  
2025



Après beaucoup d'investissement, l'année 2024 a vu l'aboutissement d'un certain nombre de projets majeurs, Thalie Santé s'engage résolument dans une démarche d'amélioration continue, la certification en 2025 sera une première étape pour se diriger vers la qualité de service pour nos adhérents, leurs salariés, leurs représentants et les publics spécifiques que nous suivons.

Nos Offres seront revues et ciblées, le projet « e-thalie » transformera notre prévention en l'élargissant à un plus grand nombre de bénéficiaires.

Pour développer l'innovation et assurer le service de qualité que nous devons à nos adhérents et publics, nous devons poursuivre l'augmentation du nombre de salariés suivis et revoir le système de financement des poly-employeurs afin d'atteindre l'équilibre financier et avoir la capacité à investir.

Nos expertises, grâce à l'accroissement à la formation de nos équipes, se renforceront dans la perspective du renouvellement de notre agrément afin de pouvoir devenir le service de prévention et de santé au travail de référence nationale des industries culturelles et créatives.

**Une très belle dynamique pour Thalie Santé !**

008

ANNEXES

## Bilan des visites 2024 chez Thalie Santé

Nombre de visites réalisés en 2024 selon leur nature		Réalisés par un.e médecin	Réalisés par un.e IDEST	Total	
Embauche	Avis sur pièce	611	12	623	
	Examen Médical d'Aptitude à l'embauche	603		603	
	VIP Initiale Médecin (Embauche)	4392		4392	
	VIP initiale tous professionnels de santé	6312	10265	16577	
	Visite enfants du spectacle	1357		1357	
			<b>13275</b>	<b>10277</b>	<b>23552</b>
Occasionnelle	Visite à la demande de l'employeur	903		903	
	Visite à la demande du médecin du travail	2380		2380	
	Visite à la demande du salarié (employeur informé)	1500	3	1503	
	Visite à la demande du salarié (employeur non informé)	733	1	734	
	Visite de mi-carrière	25		25	
	Visite de suivi post-exposition	0		0	
	Visite occasionnelle demandée par l'IDEST	176		176	
	Visite occasionnelle pour urgence	133		133	
	Visite occasionnelle pour urgence Infirmier		16	16	
			<b>5850</b>	<b>9</b>	<b>5859</b>

Périodique	Examen Médical d'Aptitude périodique	829		829
	VIP Périodique Médecin	2944		2944
	VIP périodique tous professionnels de santé	6322	8627	14949
	Visite intermédiaire (SIR)	47	105	152
		<b>10142</b>	<b>8732</b>	<b>18874</b>
Prereprise	Visite de pré-reprise demandée par le médecin conseil	18		18
	Visite de pré-reprise demandée par le médecin traitant	44		44
	Visite de pré-reprise demandée par le salarié	714		714
		<b>776</b>		<b>776</b>
Reprise	Visite de reprise après accident du travail	161		161
	Visite de reprise après maladie	1278		1278
	Visite de reprise après maladie professionnelle	5		5
	Visite de reprise après maternité	558	209	767
		<b>2002</b>		<b>2211</b>
	<b>Total</b>	<b>32045</b>	<b>19238</b>	<b>51283</b>

Bilan par genre :

Nombre de visites réalisés en 2024 selon leur nature par genre		Féminin	Masculin	Total
Embauche	Avis sur pièce	323	300	623
	Examen Médical d'Aptitude à l'embauche	207	396	603
	VIP Initiale Médecin (Embauche)	2478	1914	4392
	VIP initiale tous professionnels de santé	8825	7752	16577
	Visite enfants du spectacle	722	635	1357
<b>Total Embauche</b>		<b>12555</b>	<b>10997</b>	<b>23552</b>
Occasionnelle	Visite à la demande de l'employeur	573	330	903
	Visite à la demande du médecin du travail	1619	760	2379
	Visite à la demande du salarié (employeur informé)	1120	383	1503
	Visite à la demande du salarié (employeur non informé)	534	200	734
	Visite de mi-carrière	19	6	25
	Visite de suivi post-exposition	0		0
	Visite occasionnelle demandée par l'IDEST	118	58	176
	Visite occasionnelle pour urgence	90	43	133
	Visite occasionnelle pour urgence Infirmier	15	1	16
<b>Total Occasionnelle</b>		<b>4088</b>	<b>1781</b>	<b>6078</b>

Périodique	Examen Médical d'Aptitude périodique	160	669	<b>829</b>
	VIP Périodique Médecin	1578	1366	<b>2944</b>
	VIP périodique tous professionnels de santé	6882	8067	<b>14949</b>
	Visite intermédiaire (SIR)	26	126	<b>152</b>
<b>Total Périodique</b>		<b>8646</b>	<b>10228</b>	<b>18874</b>
Préprise	Visite de pré-reprise demandée par le médecin conseil	17	1	<b>18</b>
	Visite de pré-reprise demandée par le médecin traitant	27	17	<b>44</b>
	Visite de pré-reprise demandée par le salarié	489	225	<b>714</b>
<b>Total Prereprise</b>		<b>533</b>	<b>243</b>	<b>776</b>
Reprise	Visite de reprise après accident du travail	73	88	<b>161</b>
	Visite de reprise après maladie	844	434	<b>1278</b>
	Visite de reprise après maladie professionnelle	4	1	<b>5</b>
	Visite de reprise après maternité	767		<b>767</b>
<b>Total Reprise</b>		<b>1678</b>	<b>533</b>	<b>2211</b>

<b>Total examens</b>	<b>27498</b>	<b>23784</b>	<b>51282</b>
----------------------	--------------	--------------	--------------

Genre	Féminin	Masculin	Total
Nombre d'avis d'inaptitude	82	43	125

Genre	Féminin	Masculin	Total
Nombre d'aménagements de poste	4056	1893	5949

## Actions sur le milieu de travail (AMT)

MOYEN	Nombre d'actions réalisées	Etablissements bénéficiaires
Analyses / Etude de poste	714	294
Animation / Sensibilisation	92	34
Autre (rédaction, suivi, formation...)	1378	309
Conseil (dont Conseil sur la rédaction ou la mise à jour du DU)	148	47
Echanges	911	273
Fiches entreprises	796	538
Métrologie	11	8
Participation, notamment CSE	126	65
<b>Total</b>	<b>4176</b>	<b>1568</b>

**THALIE SANTÉ - SIÈGE SOCIAL**  
6 rue de Berri - 75008 Paris

**THALIE SANTÉ - SAINT LAZARE**  
7 rue de Bucarest - 75008 Paris

**THALIE SANTÉ - PARIS CENTRE**  
7 rue Bergère - 75009 Paris

**THALIE SANTÉ - GARE DE LYON**  
50 avenue Daumesnil - 75012 Paris

**THALIE SANTÉ - PARIS SUD**  
10 rue de Brancion - 75015 Paris

**THALIE SANTÉ - BOULOGNE BILLANCOURT**  
62 bis avenue André Morizet  
92100 Boulogne Billancourt

**SITE WEB : [www.thalie-sante.org](http://www.thalie-sante.org)**



**Thalie Santé**  
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION